

Acquisition de parcelles Rue Madeleine Brès à M. CARETTI André

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : La commune a sollicité M. CARETTI André, domicilié 1, rue Eiffel 25300 Pontarlier, en vue de l'acquisition des parcelles cadastrées section MY n° 170-172 sises rue Madeleine Brès.

Ces acquisitions doivent permettre à la commune :

- de poursuivre l'aménagement de la piste cyclable longeant la voie de contournement,
- de constituer des réserves foncières en vue de la création sur ce site d'une zone d'activités.

France Domaine a estimé la valeur vénale de ces parcelles à 36 522 € (18 €/m²).

Un accord est intervenu avec M. CARETTI sur les modalités d'acquisition de ces parcelles d'une surface globale de 2 029 m² et classées en zone UY du PLU, à savoir :

- acquisition au prix de 40 000 € (environ 19,72 €/m²),
- prise en charge des frais d'acte par l'acquéreur.

La dépense sera imputée au chapitre 21.824.2111.4814.30100.

Conformément à l'article L 1042.1 du Code Général des Impôts, l'exonération fiscale sera accordée d'office pour cette acquisition.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver cette acquisition aux conditions ci-dessus énoncées,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 novembre 2007.